

nes de l'OMC, dont ils font tous deux partie. Pour l'Asie de l'Est, les ACR représentent donc une manière de progresser vers ses objectifs de coopération économique régionale et de développement dans des domaines très divers malgré la lenteur du processus multilatéral, ainsi qu'un meilleur moyen que les arrangements multilatéraux pour atteindre ses objectifs politiques.

Les pays d'Asie du Sud se sont aussi montrés actifs dans l'établissement d'arrangements commerciaux régionaux et bilatéraux¹, apparemment encouragés dans cette voie par l'échec de la Conférence ministérielle de Cancún en 2003. En général, l'objectif principal des pays d'Asie du Sud dans la négociation d'ACR, avec les partenaires du Nord en tout cas, a été jusqu'à maintenant de s'assurer l'accès aux marchés que les négociations de l'OMC ne leur avaient pas permis d'obtenir. Cependant, a-t-on fait observer, comme ces accords sont souvent dépourvus d'objectifs clairs de développement, ils risquent d'introduire des « conditionnalités » dangereuses pour celui-ci et contraires à l'intérêt public, réduisant ainsi les avantages de l'accès aux marchés préférentiel ou en franchise de droits. Si l'on songe par exemple aux négociations entre les États-Unis et le Sri Lanka, l'admission en franchise des exportations sri-lankaises y était subordonnée à l'adoption par le Sri Lanka de certaines politiques qui, entre autres, faisaient augmenter ses coûts de produc-

¹ Note du directeur de la publication : Si la discussion sur ce point était orientée principalement vers les accords Nord-Sud, il faut signaler la conclusion en Asie du Sud de plusieurs nouveaux arrangements Sud-Sud dignes de mention. Pensons par exemple à l'Accord de libre-échange d'Asie du Sud (ALEAS), qui réunit les membres de l'Association pour la coopération régionale de l'Asie du Sud (SAARC) – soit le Bangladesh, le Bhoutan, l'Inde, les Maldives, le Népal, le Pakistan et le Sri Lanka – et qui devait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2006, à l'Initiative de la Baie du Bengale en matière de coopération technique et économique multisectorielle (qui rassemble le Népal, l'Inde, le Bangladesh, le Bhoutan, le Sri Lanka, le Myanmar et la Thaïlande), ainsi qu'à divers ACR liant les économies d'Asie du Sud à la Chine, à l'ANASE et à d'autres économies d'Asie de l'Est. Un séminaire du CRDI, tenu en décembre 2005 à Hong Kong, en marge de la Conférence ministérielle de l'OMC, a examiné les questions que soulèvent ces faits nouveaux.